

LE RAPPEL

Le Canada aux Canadiens.

1ere Année. — No. 3.

Montreal, Dimanche, 28 Septembre 1902.

Le numero 2 sous

PROTEGEONS-NOUS

Fas de concessions

La protection, disions-nous dimanche dernier, est pour le Canada une nécessité, et c'est pour le gouvernement un devoir de favoriser la production nationale à l'encontre de la concurrence étrangère. Le peuple, qui est logique, l'a parfaitement saisi et il ne souffre pas qu'on lui parle d'autre chose. Tous ceux qui sollicitent les suffrages populaires savent à quoi s'en tenir là-dessus et personne jusqu'ici n'a osé, chez nous, heurter de front ce sentiment général. Emporté par le courant de l'opinion, Sir Wilfrid Laurier a dû déchirer son programme de 1893, se disant sans doute que c'était partie remise; pour se faire élire à Montréal, M. Préfontaine a dû se déclarer protectionniste; enfin, l'honorable Ministre des Travaux Publics, hier encore, défiait qui que ce fût de se faire accepter de l'électorat avec un programme libre-échangiste.

Or, on sait que, de tout temps, les élections furent une chose excessivement importante. Être ou n'être pas élus, c'est là la question. Et M. Tarte est un merveilleux organisateur d'élections; nautonnier à la fois audacieux et habile, il excelle à faire passer à l'un ou l'autre parti, selon le cas, ce dangereux Bosphore des élections qui les sépare de la rive du pouvoir. Et c'est par là surtout qu'il se rend nécessaire, car il s'arrange toujours de façon à prendre pour lui la seule chaloupe capable de faire la traversée et force les autres à s'embarquer avec lui.

Ne semble-t-il pas qu'il en est de même aujourd'hui? Depuis longtemps, sur le vaisseau de l'Etat, comme on a pris soin de nous l'apprendre, les ministres "se battaient comme des diables"; c'est-à-dire que, sous le regard bénin de l'énigmatique premier ministre, la guerre faisait rage entre M. Tarte et les autres ministres. Ces derniers, fatigués de porter leurs misères hautesaines et de commander en sous-ordre, ennuyés d'aller toujours où ils ne voulaient pas aller, avaient cru l'occasion enfin venue de prendre une direction nouvelle, et, pensant voguer plus à leur aise vers les régions chères à leur cœur du libre-échange, ils n'avaient pas caché leur intention de jeter sans façon à la mer M. Tarte, leur pilote nécessaire. Mais ils avaient compté sans leur rusé collègue. Celui-ci, profitant de l'absence du grand amiral, a circulé partout parmi les matelots, a suscité une forte agitation protectionniste, s'est fait huer par quelques-uns, applaudir par la plupart, et il se présente aujourd'hui, toujours ironique, devant ses collègues et il leur dit: "Quelle direction que vous prenez, vous rencontrerez toujours sur votre chemin de ces passes dangereuses que l'on nomme élections. Or, je vous connais et je connais le peuple. Je sais que d'un côté vous voulez le pouvoir et je sais que de l'autre le peuple ne le donne qu'à ceux qui le protègent. Faisons donc un marché. Si vous voulez le pouvoir, prenez ma chaloupe. Il n'y a que la protection qui puisse vous porter." Et, comme on doit s'y attendre, les ministres vont se soumettre. Semblables à autant de jeunes captives, ils ne veulent pas mourir encore!

Au banquet du pouvoir à grand peine invités, Un instant seulement leurs dents ont grignoté!... L'assiette au beurre est encore pleine.

Ah! oui, M. Tarte connaît le cœur des ministres et il sait les appâter. Et c'est cette belle assurance d'homme pratique, d'homme fort, que nous ne pouvons nous empêcher d'admirer dans son article de mardi dernier, dans la "Patrie": "Qui vivra, verra!" Il est encore en guerre

avec ses collègues, au grand scandale de tout le pays, il entend encore résonner à ses oreilles les cris et les huées des organes ministériels, et cependant, avec un calme rare, M. Tarte verse des torrents de lumière sur ses obscurs blasphémateurs et annonce sa victoire. Qui vivra, verra! Et rien de plus significatif que les arguments dont il se sert. Avec ses collègues, il ne s'attarde pas à démontrer l'excellence du système qu'il préconise; il leur prouve qu'il leur faut pour être élus refouler quelque temps encore leurs lubies libre-échangistes, et cela suffit. La raison est péremptoire et nous ne doutons pas que, par elle, M. Tarte ne parvienne à mater de nouveau ses collègues. Pour nous, puisque c'est la protection que nous voulons, nous ne demandons pas mieux que M. Tarte accule malgré lui le ministère à la nécessité du système protecteur, mais nous doutons que cette acceptation forcée offre au peuple une garantie suffisante. Après l'explosion imprudente de sentiments libre-échangistes qui vient de se produire, il est évident que nos ministres ne temporiseront que dans un but d'intérêt et qu'ils saisiront la première occasion d'appliquer leur plan pérenicieux.

Et d'ailleurs, dans l'exécution même d'un programme adopté et maintenu à contre-cœur, quelle garantie aurons-nous? A peine le système aura-t-il été remonté, que le fil des concessions recommencera à se dérouler, pour s'arrêter Dieu sait quand. On ne fait bien que ce que l'on aime. Sir Wilfrid Laurier, par exemple, qui, hier encore, à Paris, s'épanchait dans le sein du libre-échangiste Frédéric Passy, comment peut-on se fier à son zèle protecteur? Depuis quelques années, depuis ses allées et venues diplomatiques, il s'applique à paraître un sphinx élégant, l'incarnation même de l'indécision, et nous ne serions pas surpris que M. Tarte parvienne à lui insuffler au moins une demi-opinion.

Mais cela ne suffit pas. M. Tarte veut, il le déclarait mardi dernier à Gananoque, que le tarif soit haussé. Or, s'il veut vraiment protéger le pays, il devra élever le tarif vis-à-vis de l'Angleterre elle-même. Déclara-t-il Sir Wilfrid Laurier à rappeler sa trop fameuse clause préférentielle? Nous n'avons jamais pu comprendre pourquoi un ministre chargé des intérêts Canadiens abandonnerait aussi facilement à un pays, après tout étranger, une si forte partie de nos meilleurs revenus. Nous ne ferons pas à Sir Wilfrid l'injure de penser qu'il invitait indirectement par là les décorations à consteller sa démocratie poitrine. Etait-ce seulement, comme il l'a dit, par reconnaissance pour les libertés dont nous jouissons? Mais, outre que dans la politique il n'y a pas de place pour le sentiment, l'honorable premier ministre oubliait que ces libertés, nous les avons conquises et non pas reçues. Etait-ce dans l'espoir bien légitime d'obtenir une compensation quelconque? Mais alors il oubliait qu'il traitait avec des gens pratiques et qu'on lui faisait déjà trop d'honneur en acceptant son cadeau. Et nous voilà, nous, Gros-Jean comme devant. Nous donnons aux marchandises anglaises une préférence de 33-1-3 pour cent, et nous ne recevons en échange absolument rien. Nos industries, celles du coton surtout, n'ont cessé d'en souffrir depuis, et, cependant nous ne voyons pas que l'Angleterre se prépare à nous offrir la moindre petite compensation. On ne l'a pas vu du moins à la conférence coloniale, et le discours de Sir Michael Hicks-Beach, montre bien qu'on n'a rien à attendre.

Encore une fois, si son protectionnisme est éclairé et vrai, M. Tarte décidera-t-il M. Laurier à réparer sa loyaliste bavure et à dire: Mea culpa. Nous osons l'avertir que s'il veut passer sûrement le cap des élections, il devra ajouter à sa chaloupe cette voile, et bien d'autres que nous lui indiquons plus tard.

L'ARTICLE DE M. BOURASSA

M. Henri Bourassa a décidé de porter la guerre en Afrique, et de défendre jusque dans la presse anglaise ses théories anti-impérialiste.

Son premier article de la "Monthly Review" a provoqué, en Europe aussi bien qu'au Canada, un très vif intérêt. Le "Star" lui consacrait la semaine dernière un grand article, où, tout en contestant certaines de ses conclusions, il rendait, en forts bons termes, hommage au grand talent et à la parfaite loyauté intellectuelle de l'auteur.

Tous ceux que préoccupe le problème de l'impérialisme suivront avec intérêt la nouvelle campagne d'éducation du "dépôté de Labelle". Son article d'aujourd'hui: "The French Canadian in the British Empire", expose la formation ethnique et politique du peuple Canadien-français; le suivant essaiera d'établir quelle sera, étant donnée cette formation, son attitude probable en face de l'impérialisme.

Ce dernier article sera évidemment pour nous d'un intérêt plus immédiat et plus vif que le premier. Mais celui-ci, que nécessitait le milieu où il est publié porte déjà la marque du maître et indique clairement que M. Bourassa se propose d'être aussi net, aussi hardi, devant ses lecteurs anglais, qu'il l'a été devant ses compatriotes Canadiens-français.

Et il constitue un excellent résumé de l'histoire politique du Canada. Il groupe, en un tableau puissant, le récit des luttes, qui nous ont valu nos libertés. C'est une page d'histoire à relire et à méditer.

POUVOIR JUDICIAIRE

La magistrature et la politique

"Donner et retenir ne vaut", disait le sage principe du vieux droit français, principe si sagement conservé par nos lois, mais malheureusement quelquefois oublié par nos gouvernants trop fiers de leur supériorité, dans la confection de ces lois mêmes.

La trop fameuse loi du Permis de Libération, (Ticket of Leave) nous a semblé être la conséquence de l'oubli de ce principe par nos législateurs fédéraux; elle nous a paru comme une nouvelle et malheureuse intervention de la politique dans l'ordre judiciaire; nous y avons vu une usurpation du pouvoir judiciaire par le pouvoir législatif.

Et de fait, ce dernier, après avoir confié aux magistrats l'application des lois criminelles, annule leur sanction, — il détermine les rend effectives, — il détache lui-même le boulet que le juge avait rivé aux pieds du fagot; il ouvre à celui-ci les portes de la prison où l'avait banni la juste sévérité du tribunal; il le renvoie faire coudoyer l'honnêteté, et l'intégrité du bon citoyen par le déshonneur et la honte de ce criminel.

Non, c'est un non-sens — pour un gouvernement, comme pour tout citoyen, de dire: je donne, et puis reprendre. — Il faut donner et ne pas souffrir qu'il soit repris.

La dérogation au principe que nous énonçons plus haut, est déjà une erreur, — mais cette erreur devient grossière et même criminelle, quand elle produit d'aussi funestes résultats que cette loi nouvelle, — résultats dont les cours nous donnent chaque jour le spectacle; car tous les jours nous y voyons cités en justice pour une deuxième et troisième offense, ces malheureux qui n'ont jamais purgé la première condamnation.

Nous ne voulons pas faire la revue des effets pernicieux de cette loi au point de vue de l'atteinte portée au prestige et de la dignité dont elle se doit draper; — nous ne voulons pas énumérer les abus "de favoritisme et de recommanda-

tion politiques" qu'elle fait naître.

Mais nous avons cru, pour faire suite à nos considérations antérieures sur le sujet qui nous occupe, devoir signaler cette nouvelle ingérence de la politique dans l'ordre judiciaire, et la d'annoncer comme immorale, — et contraire à l'équilibre économique qui doit exister entre les divers pouvoirs de l'Etat.

Comme conclusion nous dirons avec Charles Benoist: "Il faut que les pouvoirs soient non pas séparés jusqu'à se contrarier l'un l'autre, mais divisés pour ne pas se confondre, et liés pour ne pas se neutraliser."

Edmond B.

Eloges Funebres

Il était d'usage, autrefois, de faire sur leur tombe l'éloge des grands, et cet usage était devenu bien vite un abus. Toute grande famille réclamait pour les siens, quels qu'ils fussent, le droit à la louange publique et trop souvent, du haut de la chaire, tombaient des paroles diaphanes sur des tombes indignes. Une littérature ampoulée et toute spéciale avait même cours à cette époque, qui donna lieu à ce commun proverbe: menteur comme une oraison funèbre; ou plutôt elle finissait par ne rien dire, et par être sans valeur, à force de servir à tous. S'il n'y a plus de méchants à nommer par leurs noms et si tout le monde est déclaré vertueux, l'éloge est nul et banal. Aussi l'Eglise, dans sa sagesse, a-t-elle fini par réprimer ces abus, à mesure que les circonstances s'y prêtèrent. Aujourd'hui l'on réserve l'oraison funèbre dans l'église à de très rares personnages qui sont constitués en très haute dignité et dont la réputation n'est discutée par personne.

Or, il nous semble que l'on pourrait avec avantage imiter cette sage mesure jusque dans le monde lui-même. Notre humaine nature est la même partout: les vertus héroïques sont rares, et nous nous contentons d'être de vulgaires honnêtes gens. Il n'y a pas plus de mérite à être honnête homme qu'à savoir l'orthographe: il n'y a pas plus lieu à louer quelqu'un de n'être pas une canaille que de n'être pas un ignorant.

Plus l'éloge est rare, plus il a son prix. Lorsqu'un citoyen disparaît, c'est un devoir pour sa famille et ses amis de le pleurer, et pour tous ceux qui l'ont connu, de sympathiser profondément avec la famille affligée. Mais de grâce, soyons sobres dans l'éloge; gardons aux héros et aux saints le privilège de l'extraordinaire. Si nous épuisons à chaque instant la série des épithètes flatteuses, non seulement la valeur de la louange diminue par sa trop grande diffusion, mais qu'arrivera-t-il souvent? Il arrivera que sur des tombes discutées, parfois même indignes, la crainte de froisser des susceptibilités et même des tendresses légitimes, forcera notre bouche à prononcer l'éloge consacré malgré les réclamations de notre conscience. Et si quelquefois, quoiqu'il ait pu être, par ailleurs, un homme très honnête, heurté de front, par sa mort, un sentiment profond du public, l'on ferait mieux, croyons-nous, de garder un silence attristé. En pareil cas, la louange publique surprend et, de si haut qu'elle tombe, elle fait encore plus de mal à celui qui la donne qu'elle ne fait de bien au malheureux mort qui la reçoit.

Un Drapeau National

La question d'adopter un drapeau nouveau devient de plus en plus à l'ordre du jour, dans notre province. La presse s'est déjà faite l'interprète de correspondants, tous sincères et respectables, mais ne partageant pas tous la même opinion. Les uns veulent garder le tricolore, d'autres y ajouter quelque chose, une image du Sacré-Cœur, par exemple; d'autres enfin veulent le mettre de côté et en adopter un qui puisse représenter et la France de nos ancêtres et les luttes héroïques qu'ils ont livrées dans les premiers temps de la colonie.

Certes, il est bien permis de discuter cette importante question et de différer là-dessus d'opinion. Avant il y a un peu plus d'un siècle, on changeait souvent de drapeau, en France; il n'y avait pas de drapeau vraiment national, adopté par tous les français.

M. Henri Bernard, de la Côte des Neiges, vient de publier une brochure en faveur du tricolore, orné d'un Sacré-Cœur. C'est, croit-il, le drapeau dont "le Christ a donné lui-même la description complète à une humble fille de la Visitation, la bienheureuse Marguerite Marie: c'est celui du Sacré-Cœur."

Ce drapeau a rencontré, déjà, une assez vive opposition. D'un autre côté, mardi dernier, à St-Jude, comté de St-Hyacinthe, se livrait à la brise un autre beau et large drapeau. C'était à l'occasion des noces d'argent sacerdotales d'un prêtre distingué, le révérend M. Elphège Villatrat, curé de St-Jude.

Voici la description qu'en a donné le représentant de la "Presse", à la grande fête de St-Jude: "Au centre du village, on a élevé un superbe mai, au bout duquel flotte un large drapeau d'une création toute nouvelle. Le champ est bleu. Il est orné de quatre fleurs de lys et traversé, dans toute son étendue, par une croix blanche. On sait que la croix blanche a été, depuis le 15ème siècle, lors de la guerre de Cent ans, jusqu'en 1793, la marque distinctive du drapeau national de la France. D'un autre côté, on sait aussi que le fameux drapeau de Carillon, est bleu et orné de quatre fleurs de lys. Ce nouveau drapeau que nous avons beaucoup admiré, rappelle donc, à la fois, et nos gloires passées et notre origine française."

Ceux qui font de pareils essais ne méritent certainement pas la censure et les insultes. Il faut chercher, avant tout, si ces essais sont faits à la lumière du raisonnement, de l'histoire et du patriotisme.

Il est permis de différer respectueusement d'opinion avec un compatriote. Mais, autant que possible, gardons-nous bien de soulever les préjugés. L'histoire et le patriotisme doivent être nos principaux guides dans cette intéressante discussion.

A. S.

M. Laurentie et son successeur

Lorsque le jeune et distingué conférencier de l'Université Laval, M. Laurentie, nous quittait au printemps dernier, l'on nous avait fait espérer son retour. Et nous savons qu'il est désiré lui-même revoir ce Canada où il s'était acquis en si peu de temps une renommée si brillante et des relations si nombreuses, mais voici que des circonstances imprévues le retiennent en France et l'empêchent de continuer le cours de ses instructives et intéressantes conférences.

Nous regrettons vivement ce contre-temps malheureux, car l'absence de M. Laurentie causera dans l'enseignement universitaire un vide difficile à combler. Par l'originalité de son style, par l'imprévu et le piquant de ses appréciations, et jusque par les tendances, de son esprit combatif, il avait su donner un cachet nouveau à ces cours de littérature française qui prennent de jour en jour plus d'importance; M. de Labrie avait occupé cette chaire déjà et il s'était acquis beaucoup d'admirateurs, rendant la tâche difficile à ceux qui viendraient après lui. Mais, avec des qualités différentes, M. Laurentie a jeté sur cette chaire un éclat aussi vif, et l'on n'oubliera pas de longtemps les captivantes leçons. L'on peut même lui rendre cet

Pour les pauvres.

SONNET

O riches, qui nagez dans la pourpre et dans l'or!
Vous qui buvez sans cesse au fleuve des délices!
Vous qui savez noyer les remords de vos vices
Dans le vin, dans le bol au somptueux décor!

Vous qui de l'indigence ignorez les supplices!
Vous qui voyez grossir toujours votre trésor!
Vous qui riez, chantez et puis chantez encore,
Vous couronnant de fleurs, adulant vos caprices!

Au nom du Christ Sauveur et de la charité,
Si jamais l'indigent, à vos seuils arrêté,
Et vous tendant la main d'un ton faible qui pleure,

Caresse un rêve vain, pour tromper son malheur;
N'allez pas étouffer ce rayon dans son cœur:
Lui r vir son espoir, c'est souhaiter qu'il meure.

A. HURTEAU.

te justice qu'il a laissé grandissante, plus florissante que jamais, cette belle institution des Cours de Littérature française. Il a toujours su se faire un auditoire d'élite, de plus en plus nombreux, et de plus en plus avide de l'entendre. Tous ceux qui ont à cœur le progrès des belles-lettres en notre pays, conserveront donc un excellent souvenir de M. Laurentie et regretteront son absence, sans compter que les circonstances ravissent en lui à la société canadienne-française un homme du monde accompli, dont l'amabilité dans les rapports sociaux lui avait acquis des relations nombreuses et des plus distinguées.

Cependant, nous pouvons assurer les fidèles auditeurs des conférences du mercredi qui, pour troisième professeur du cours de littérature, on a choisi encore un homme vraiment à la hauteur de la position. En effet, M. Brunetière, dont l'intérêt pour le Canada ne se dément pas, a fortement recommandé M. Augustin Léger, à M. le Supérieur de St-Sulpice, doyen de la Faculté des Arts, et Mgr Bruchési a ratifié l'élection. M. Léger appartient à une vieille famille universitaire et il est lui-même ancien élève de l'Ecole Normale. Nous sommes anxieux de faire plus ample connaissance avec lui, mais nous ne doutons pas qu'il remplisse aussi dignement que ses prédécesseurs cette chaire de Littérature à laquelle les vrais Canadiens portent un intérêt tout spécial.

LA PETITION DE DROIT

Citoyens spoliés par le gouvernement provincial

La loi reconnaît à tout citoyen le droit absolu de s'adresser aux tribunaux de son pays pour obtenir le redressement de ses griefs et se faire rendre justice contre qui que ce soit.

Le souverain lui-même, représenté dans notre système constitutionnel par des officiers qui forment avec lui le pouvoir exécutif, possède d'après le droit commun cette prérogative de recourir aux tribunaux. Mais, chose singulière, les citoyens ne possèdent pas contre lui le droit réciproque; même avec la réclamation la mieux fondée, ils ne peuvent s'adresser de plein droit aux tribunaux. En effet, la loi oblige toute personne, qui a un recours à exercer contre le gouvernement, à adresser une pétition de droit à ce même gouvernement, c'est-à-dire qu'il faut demander l'autorisation de le poursuivre à celui-là même de qui l'on veut obtenir justice. Et le gouvernement n'est pas tenu d'accorder cette autorisation; il peut le refuser à son gré, sans aucun motif, d'une manière arbitraire.

Cette permission est requise dans le but d'éviter des actions vexatoires. Cependant, en Angleterre, où la constitution est interprétée d'une manière large et où les citoyens attachent une grande importance au respect de leurs droits, on reconnaît en principe que le gouvernement ne doit jamais refuser à un citoyen le droit de le poursuivre, lorsqu'il a une réclamation en apparence sérieuse et de bonne foi.

Mais croirait-on que, dans notre bonne province de Québec, le procureur-général actuel, l'hon. M. Archambault, se fasse un devoir de consentir aux pétitions de droit qui lui sont présentées pour obtenir le fiat du lieutenant-gouverneur? Je connais plusieurs cas où l'honorable procureur-général, méprisant les principes du droit constitutionnel a refusé à des citoyens le droit de s'adresser aux tribunaux pour obtenir justice. Voilà, n'est-ce pas, de l'arbitraire, de l'arbitraire dangereux et spoliateur.

Un contrat, par exemple, a été passé entre le gouvernement et des citoyens, et ces derniers, ayant souffert, par suite de la violation du contrat, des dommages considérables, réclament une indemnité. Eh bien, non-seulement le gouvernement ne veut pas reconnaître leurs droits, mais même il refuse de laisser les tribunaux décider si la réclamation est bien ou mal fondée. Voilà qui ressemble à de la spoliation et je doute beaucoup que l'on puisse trouver en Angleterre, des exemples où de tels dénis de justice aient été commis par un ministre.

Des refus aussi injustifiables de la part du procureur-général comportent des conséquences que le public peut aisément apprécier. Le gouvernement peut alors, à son gré, s'emparer de la propriété d'autrui, causer des dommages, violer ses contrats, et il reste à l'abri de toute responsabilité, car il lui est loisible de refuser à quiconque le droit de le poursuivre. Aussi, laissons-nous à juger quels abus et quelles injustices peuvent résulter de ce pouvoir discrétionnaire, lorsqu'il est exercé par des ministres sans scrupule, qui n'ont aucun souci de leur devoir et de leur responsabilité.

Jacques Viger.

Simple Questions

L'hon. M. Napoléon Parent, premier ministre de notre province et ministre des Terrs de la Couronne, voudra-t-il répondre aux questions suivantes?

Est-il vrai que la perception des droits de coupe, sur les bois abattus, chaque année, dans les limites louées par le gouvernement aux grands marchands de bois, se fait sur une simple déclaration de ces derniers, sans aucun contrôle sérieux de la part du gouvernement provincial, lequel accepte, bénévolement, les chiffres fournis par les intéressés eux-mêmes?

Est-il vrai que dans plusieurs causes soulevées entre marchands de bois et colons, le bureau d'avocat, dont l'hon. M. Parent est le chef, occupait pour les marchands de bois ???

Est-il vrai que la vente des limites à bois ne se fait que par une immense quantité, de manière que les millionnaires anglais ou américains seuls puissent entrer en concurrence et que ce genre d'affaires est délibérément fermé aux moyens et petits capitalistes de la province de Québec?

Une réponse intéresserait les vrais amis de notre province.

C. Vrai.

LE RAPPEL

PUBLIÉ PAR

AEGIDIUS FAUTEUX,

ENTREPRENEUR PROPRIÉTAIRE

ARTHUR SAUVÉ

Secrétaire de la Rédaction.

ABONNEMENTS:

En ville, \$1.50 par an.
 A l'étranger, 2.00 "
 A la campagne, 1.00 "

Tout doit être adressé.

"LE RAPPEL."

37 Rue St-Gabriel, Montréal
 Boîte 1411 - 2084.

Pensees d'hommes
d'Etat

Le Canada est la terre de nos ancêtres; il est notre patrie, de même qu'il doit être la patrie adoptive des différentes populations qui viennent, des divers parties du globe, exploiter ses vastes forêts dans la vue de s'y établir et d'y fixer permanentement leur demeure et leurs intérêts. Comme nous, elles doivent désirer, avant toutes choses le bonheur et la prospérité du Canada. C'est l'héritage qu'elles doivent s'efforcer de transmettre à leurs descendants sur cette terre jeune et hospitalière. Leurs enfants devront être, comme nous, et avant tout, Canadiens.

En Amérique, le plus grand bienfait dont jouissent ses habitants, c'est l'égalité sociale; elle y règne au plus haut degré. Si, dans quelques vieilles sociétés d'un autre hémisphère, elle semble suffire à leurs jouissances et à leurs besoins, il n'en saurait être ainsi pour les populations vigoureuses et fortes de ce nouveau continent. Outre l'égalité sociale, il nous faut la liberté politique. Sans elle, nous n'aurions pas d'avenir; sans elle, nos besoins ne pourraient être satisfaits; sans elle, nous ne pourrions attendre ce bien-être que nous promet la nature si vaste en Amérique.

Sir J. H. Lafontaine.

L'expérience démontre que, pour le maintien et la permanence de toute nationalité, il faut l'union intime et indissoluble de l'individu avec le sol.

Voilà un siècle, nous étions à peine soixante mille Canadiens-Français, disséminés sur les rives de notre beau Saint-Laurent et aujourd'hui nous sommes au-delà de six cent mille, propriétaires d'au moins les trois quarts de nos fertiles campagnes. Je ne vois pas d'éventualité possible qui puisse donner le coup de mort à notre nationalité, tant que nous aurons la pleine possession du sol. Compatriotes, souvenez-vous toujours que notre nationalité ne peut se maintenir qu'à cette condition. Avant tout, soyons de notre pays.

Sir G. Et. Cartier.

Pour qu'un pays aussi vaste que le nôtre puisse prendre son essor et se développer, il faut que la population peu nombreuse qui l'occupe, cultive et manifeste, en toutes circonstances, un véritable sentiment national, un amour du sol parce que ce sol est notre sol, un désir constant de voir le Canada, l'égal des autres pays, se suffisant à lui-même, retirant tout le bénéfice possible de ses intarissables ressources, conservant son marché pour son peuple. Il faut qu'une seule idée préside à nos actes nationaux comme à notre conduite individuelle: faire notre pays grand, rendre notre peuple prospère.

De toutes les nationalités représentées dans notre population, celle qui est la plus clouée au sol, la plus rivée à la terre, celle qui la plus simplement s'abandonne à l'amour non partagé du Canada, c'est celle qui se fixe la première dans la vallée du Saint-Laurent et qui s'appelle depuis au-delà de trois siècles "les Canadiens." Conservons avec soin les traditions des grandes races d'où nous sommes sortis, la langue du pays d'origine, la foi religieuse, dépôt précieux que les climats et les revers ne doivent pas altérer, mais tâchons de nous unir dans un même sentiment national, comme Canadiens; notre territoire presque illimité, nos ressources de toutes sortes, l'identité de nos institutions politiques, notre situation isolée pour ainsi dire au nord de l'Amérique et sur la largeur entière du continent, rendent ce trait d'union nécessaire pour nous.

M. F. D. Monk,
 (à St. Eustache.)

UN "EXPRESS"
DE L'AVENIR

—Attention! prononcez mon guide; il y a un pas!

Descendant heureusement la marche ainsi signalée, j'entrai dans une vaste salle, illuminée par d'aveuglants réflecteurs électriques, et dont nos pas, seuls, troublaient la silencieuse solitude.

Où étais-je? Que venais-je faire là? Quel était ce guide mystérieux?

Questions sans réponses. Une longue marche dans la nuit, des portes de fer ouvertes et bruyamment refermées, des escaliers descendus s'enfonçant, il me semblait, dans le sol, voilà tout ce que retrouvait mon souvenir; je n'eus pas, d'ailleurs, le loisir d'y penser.

—Vous vous demandez sans doute qui je suis? reprit mon guide. Le colonel Pierce, votre serviteur. Où vous êtes? En Amérique, à Boston, dans une gare?

—Une gare?

—Oui, la gare de "Boston to Liverpool pneumatic Tubes Company."

Et, d'un geste explicatif, le colonel me montra deux longs cylindres, disparaissant à droite dans un massif de maçonnerie et terminés sur la gauche par d'énormes obturateurs métalliques d'où un faisceau de tuyaux montait se perdre dans le plafond, et, tout à coup, je compris.

Peu auparavant, n'avais-je pas lu, en effet, dans un journal américain, un article racontant ce projet extraordinaire: relier l'Europe au Nouveau-Monde par deux gigantesques tubes sous-marins? Un inventeur s'était trouvé qui prétendait le faire. Et cet inventeur, le colonel Pierce, je l'avais à cette heure devant moi.

Je relisais en pensée l'article du journal. Complaisamment, le journaliste entrait dans le détail de l'entreprise. Il disait ce qu'il fallait de fer, — plus de seize cent mille verges cubes pesant treize millions de tonnes, — et le nombre de navires nécessaires au transport de ce matériel, — deux cents bâtiments de deux mille tonnes faisant chacun trente-trois voyages. Il montrait cette "Armada" de la science apportant l'acier aux deux navires-matres, à bord desquels le bout des tubes était retenu. Il montrait ces tubes eux-mêmes s'allongeant sans cesse sous les flots par sections de trois verges vissées les unes aux autres, raidis dans l'étreinte puissante d'un triple filet à mailles de fer recouvert d'un enduit résineux.

Abordant ensuite la question de l'exploitation, il éplumait les tubes, transformés en deux sarcophages démesurés, série de wagons emportés avec leurs voyageurs par de puissants courants d'air, à la façon des dépêches qu'une aspiration et un refoulement pneumatiques font circuler dans l'enceinte de Paris.

Un parallèle sur les chemins de fer terminait l'article, et l'auteur énumérait avec enthousiasme les avantages du nouveau et audacieux système. Dans les tubes, à l'entendre, supprimons de l'énergie trépidation, grâce à la surface intérieure en acier poli; égalité de la température, avec les courants d'air dont on pouvait modifier la chaleur suivant les saisons; invraisemblablement bon marché des places, motivé par l'économie de la construction et de l'exploitation. Et, à ce sujet, oubliant qu'en dépit des sept cents lieues que la rotation diurne leur fait parcourir à l'heure, les corps situés à l'équateur sont encore soumis aux lois de la gravité, oubliant qu'il leur faudrait, pour y être soustraits, une vitesse dix-sept fois plus grande, n'allait-il pas jusqu'à prétendre que les trains en raison de la rapidité de leur marche et de la courbure de la Terre, tendraient à s'en écarter suivant la tangente, et feraient seulement éprouver un léger frottement à la surface supérieure des tubes? et, de là, ne conduisant-il pas à l'absence d'usure pour l'œuvre projetée, c'est-à-dire à son éternité?

Tout cela me revenait à l'esprit maintenant.

Ainsi donc, cette utopie était devenue réalité, et ces deux cylindres de fer que je voyais naître à mes pieds s'en allaient par delà l'Atlantique se souder à la côte d'Angleterre! Malgré l'évidence, je ne pou-

vais m'en convaincre: que les tubes fussent posés, soit; mais que des hommes pussent voyager par cette route, cela, jamais!

N'était-il pas du reste, impossible d'obtenir un courant d'air de cette longueur?

Je formulai tout haut cette opinion.

—Très facile, au contraire! protesta le colonel Pierce. Il suffit pour cela d'un grand nombre de soufflets à vapeur, analogues à ceux des hauts-fourneaux. L'air est refoulé par eux avec une puissance pour ainsi dire sans limites, et c'est emporté dans un tourbillon effroyable animé d'une vitesse de douze cents milles à l'heure, — presque celle d'un boulet de canon! — que nos wagons et leurs voyageurs doivent en deux heures quatorze minutes les quatre milles kilomètres étendus entre Boston et Liverpool.

—Douze cents milles à l'heure, m'écriai-je.

—Pas un de moins... Et quelles extraordinaires conséquences d'une pareille vitesse! L'heure de Liverpool avançant de quatre heures quarante minutes sur la nôtre, un voyageur parti de Boston à 9 heures du matin arrive en Angleterre à 3 heures 53 du soir.

N'est-ce pas là vraiment une journée vite passée? Dans l'autre sens, au contraire, nos wagons, sous cette latitude, gagnant sur le Soleil plus de six cents milles à l'heure, il battra cet astre main sur main, et quittant Liverpool à midi, par exemple, il débarquera dans la gare où nous sommes en ce moment à 9 heures 34 du matin, c'est-à-dire avant d'être parti!... Eh! eh! voilà quel chose de diablement original! Avant d'être parti! On ne peut guère aller plus vite, ce me semble!

Je ne savais que penser. Avais-je affaire à un fou? Devais-je, au contraire, ajouter foi à ces fabuleuses théories, alors que les objections se pressaient dans mon esprit? —Eh bien! soit! dis-je. Je veux admettre que des voyageurs prennent cette route immense, que vous obtenez cette incroyable vitesse. Mais cette vitesse, comment parvenez-vous à l'incriminer? A l'arrêter tout doit être fracassé!

—Nullement, me répondit le colonel en haussant les épaules. Entre nos tubes, l'un servant pour l'allée, l'autre pour le retour, et parcourus en conséquence par des courants d'air opposés, une communication existe aux abords de chaque rivage. Qu'un train s'approche, l'électricité nous en avertit et vole en Angleterre paralyser la force qui le pousse; abandonné à lui-même, il continue sa route en raison de la vitesse acquise, mais il nous suffit de manoeuvrer une soupape pour que le courant contraire du tube parallèle se précipite à sa rencontre et, le retardant peu à peu, serve finalement de tampon amortissant le dernier choc... D'ailleurs, à quel bon ces explications? L'expérience ne vaut-elle pas cent fois mieux?

Et, sans attendre ma réponse, le colonel Pierce tira brusquement une poignée dont le cuivre brillait au flanc de l'un des tubes; un panneau glissa dans ses rainures, et par l'ouverture ainsi faite, j'aperçus une succession de banquettes sur chacune desquelles deux personnes auraient pu s'asseoir côte à côte.

—Le wagon, expliqua le colonel; allons, venez!

Je le suivis, docile, et aussitôt le panneau se referma.

III

A la lumière d'une lampe électrique laissée tomber du plafond, j'examinai curieusement l'endroit où je me trouvais.

Rien de plus simple: un long cylindre à pans coupés, confortablement capitonné sur toutes ses faces, au travers duquel une cinquantaine de fauteuils reliés deux à deux s'alignaient en vingt-cinq rangs parallèles; à chaque bout, une soupape réglée à la tension d'une "atmosphère", celle de l'arrière laissant pénétrer l'air respirable, celle de l'avant lui offrant une issue desquels dépassait la pression normale.

Quelques instants passés à cet examen, je m'impatiai.

—Eh bien! demandai-je, nous ne partons pas?

—Partir? s'écria le colonel; mais c'est fait!

Partis, comme cela, sans secousse était-ce vraiment possible?

Attentivement, j'écoutai, cherchant à percevoir un bruit quelconque qui pût me renseigner.

Si nous étions effectivement partis, si le colonel ne m'avait pas trompé en me parlant de douze cents milles à l'heure, nous devions nous trouver déjà loin de toute terre, sous les flots; au-dessus de nos têtes, les vagues heurtaient leurs crêtes bruyantes, et peut-être même en ce moment, la prenant pour un monstrueux serpent d'une espèce inconnue, les baleines frappaient-elles de leurs queues puissantes notre longue prison de fer!

Mais je n'entendais rien qu'un roulement sourd, produit sans doute par notre wagon, et plongé dans un étonnement sans bornes, ne pouvant croire à la réalité de tout ce qui m'arrivait, je laissai, silencieux, le temps s'écouler.

IV

Une heure, à peu près, s'était ainsi passée, quand une subite fraîcheur au front vint tout à coup me tirer de la torpeur où je me glissais par degrés.

Je portai la main à mon visage: il était mouillé.

Mouillé! Pourquoi cela? Le tube avait-il donc crevé sous la pression des eaux, pression qui devait être formidable, puisqu'elle augmentait d'une "atmosphère" par 32 pieds de profondeur? L'Océan allait-il m'écraser?

La peur me saisit: éperdu, je voulais appeler, crier, et...

...Et je me trouvais dans mon paisible jardin, généreusement arrosé par une pluie battante dont les larges gouttes avaient interrompu mon sommeil; je m'étais tout simplement endormi en lisant l'article consacré par un journaliste américain aux fantastiques projets du colonel Pierce, — qui je le crains bien, n'aura, lui aussi, fait qu'un rêve.

Jules Verne.

ENTRE AMIES

Le tutolement

"Le pronom "tu" est un mot charmant! rien ne m'est si agréable que de l'entendre murmurer par la bouche de ma petite Marguerite. Elle le prononce d'une façon, mais d'une façon ravissante, et son oeil se fait si câlin quand elle s'écrit: "dis, maman, veux-tu?" que, tout de suite, sans trop savoir de quoi il s'agit, j'acquiesce à sa demande... et quelles caresses, me paient alors de ma complaisance... si vous savez!"

Tel, s'exprimait, il y a quelques années, une mienne cousine, l'heureuse mère de Marguerite.

Aujourd'hui, l'enfant a grandi, elle a dix ans, et, forte de ses jolies dents de petite reine, c'est plus, gracieuse, qu'elle dit: "veux-tu maman?" mais, c'est, frappant le plancher de son talon impatient, qu'elle commande: "Je veux, moi!" Et, la mère, interloquée, de gémir cent fois le jour: "Mais quel lutin, ai-je donc là?" "Le vôtre, lui répliquai-je, hier, le vôtre, madame, que vous avez façonné ainsi par votre amour imprudent et aveugle! Vous la trouvez fine à croquer, votre petite, quand ses yeux et ses lèvres disaient: "Veux-tu?" et vous ne songiez pas que ce simple mot anéantissait du coup un précepte: l'autorité maternelle, tant il est vrai que, si jamais, petite Marguerite ne vous eût tutoyé, elle n'aurait pas aujourd'hui, la triste hardiesse de dire à sa mère: "Je veux, moi!"

Ce fait est un exemple saisissant du tort que peut causer à la famille et à la société, cette formule égalitaire du tutolement trop usitée chez nos Canadiens. Je comprends, qu'un bébé qui bégaye encore, tutoie tout le monde; esprit d'imitation; mais dès qu'on expose à ce bébé les premières notions de politesse à l'égard d'autrui, on doit lui faire comprendre en même temps que: politesse bien ordonnée commence par ses parents! Et, si ces leçons sont mises en pratique, les enfants ne perdront rien de leur gentillesse, et les parents garderont le respect et l'obéissance des petits, sentiments qui leur sont dus par droit divin et par droit naturel.

Le Père Félix, disait un jour, dans l'une de ses superbes conférences à Notre-Dame de Paris: "Ce qu'il y a de plus désolant, peut-être, parmi les "spectacles contemporains qui "montrent l'abaissement progressif de la paternité, c'est "de voir la faiblesse paternelle "elle-même conspirer avec les

"révoltes filiales pour amoindrir cette royauté domestique "qui semble vouloir de plus en "plus s'abdicquer elle-même. "J'ai vu sous ce rapport ce "qu'il y a de plus triste à constater dans la société publique: la souveraineté conspi- "rer contre la souveraineté; "des pères, oui, des pères eux- "mêmes abaissant la souverai- "neté paternelle. Pères aveu- "gles, qui demandent à leur "amour de ruiner leur puissance, et estiment trouver dans "une tendresse pleine d'irrévé- "rence une compensation au "mépris de l'autorité trahie "par la faiblesse; qui laissent "leur royauté s'abaisser de "toutes manières, surtout "dans ce grossier tutolement "légé à la famille moderne "par le jargon de l'égalité dé- "mocratique!"

Et l'abbé de Veuvelles, auteur d'un discours préliminaire mis en tête d'une nouvelle édition de "l'éducation des filles" de Fénelon, écrivait:

"Les premières mères qui s'aviseront de se laisser tutoyer par leurs enfants furent quelques femmes très vaines qui crurent se distinguer par une singularité aimable. Leur exemple fut suivi par plusieurs autres, plus passionnées que vraiment tendres pour leurs enfants, et par quelques pères plus complaisants que sages. Elles rêveront que le secret d'être toujours aimées par ces êtres chers était trouvé; que la familiarité établirait la confiance; que les enfants allaient toujours être contents, et les mères toujours embrassées et applaudies!"

De grâce, Mesdames, n'imitiez pas ces sentimentales qui jouaient à la maternité encore plus légèrement que leurs petites filles ne jouaient à la poupée. Ayez souci de votre dignité; inculquez à vos enfants le sens intime des devoirs qu'ils vous doivent, et qu'ils ne demandent — par nature — qu'à vous témoigner extérieurement, non pas uniquement par des caresses et des baisers, mais encore par des hommages respectueux.

L'autorité et la dignité maternelles sont des principes d'une telle grandeur, qu'il est de toute obligation à celles qui en sont investies d'en conserver intacte la puissance née du ciel.

Gilberte.

LA RICHESSE

Le riche, par cela même qu'il l'est, a des devoirs que le pauvre n'a pas; il en a de bien plus étendus.

Surtout dans nos sociétés modernes, si profondément remuées par la question de la misère, le riche ne doit pas s'imaginer qu'il ait le droit de s'enfermer dans une vie de réjouissance et d'oisiveté, qu'il n'ait pas de compte à rendre à sa conscience, et qu'il puisse se tenir pour satisfait, si seulement il n'a pas transgressé de lois, s'il n'a violé le droit de personne. Cela ne suffit pas.

Ce qu'il faut que tout le monde comprenne dans le monde agité et, à certains égards, tragique où nous vivons, c'est que plus le riche est libre de toute contrainte, plus il doit s'en imposer; c'est en un mot, que "la richesse est une fonction sociale," et que personne n'a le droit de se dispenser des exigences qu'elle crée, sous peine de forfaiture envers la société pour laquelle le riche peut être, selon son choix, ou un agent de progrès ou un fléau.

Certes, cela n'empêche pas qu'il élate d'admirables vertus dans cette classe de privilégiés de la fortune. Il y a de "bons riches", comme dit le peuple, habile à les discerner. Ces "bons riches" montrent parfois une pénétration, un sens divinatoire du cœur, une sagacité particulière du bien, qui dépassent toutes les formules des économistes; ils ont des inventions de dévouement qui nous offrent les plus beaux spectacles; des hospices, des dispensaires gratuits, des refuges de toute espèce, l'hospitalité de nuit, tant d'institutions publiques et tant d'autres, cachées avec une sorte de pudeur de charité.

Mais par cela seul qu'on retrouve, en cherchant bien, un devoir positif à l'origine de ces actes, même quand ils vont au-delà du devoir, ils s'honoreraient par le mystère ils échappent à nos louanges, et l'hommage le plus délicat qu'on puisse leur rendre, c'est celui d'une sympathie discrète et d'un silence ému.

E. Caro.

AVIS.

DANS LEUR NOUVEAU LOCAL.

La vieille maison d'imprimerie et de reliure,

EUSEBE SENEAL & Cie

ne sont plus dans la rue St-Vincent, mais sont installés dans leur nouveau local, 33 rue St-Gabriel, (autrefois, La Patrie, bâtisse Beaugrand), avec un nouveau matériel de machineries et de caractères typographiques.

Tel. Bell Main 2146

Librairie Granger

1603 RUE NOTRE-DAME

Ouvrages Littéraires et Classiques,

PAPIETERIE,

Articles religieux et de fantaisie.

TAPISSERIE.

En Gros et en Detail.

Tel. Bell Est 1904.

J. L. Soucy,

MARCHAND-TAILLEUR,

1855 Rue Ste-Catherine

Une visite est respectueusement sollicitée.

O. CRATTON,

Epiceries

et Liqueurs

DE CHOIX.

2094 Rue Ste-Catherine,

MONTREAL.

Tel. Bell Up 1330.

DAVID OUMET,

COUVREUR

Coppe, Tôle Galvanisée, Ferblanc, Ardoise, Tôle Noire, Gravois, Ciment, etc., etc., et Corniches en Tôle Galvanisée en tous genres.

Et Reparations de toutes sortes.

Assortiment complet de Gazeliers, d'Electroliers, de Globes et d'Abats jour pour le Gaz et la Lumière Electrique.

514 RUE CRAIG

Tel. Bell 1753.

LA CIE DE LAIT PASTEURISE

DE MONTREAL.

Beurre, Crème et Lait de 1re qualité.

r 377a RUE LACAUCHETIERE.

TEL. BELL MAIN 1618

DENICER & MERCILLE,

Vaisselle, Verrerie, Porcelaine, etc., etc.

Le tout de premier choix et au plus bas prix.

1471 Rue Ste-Catherine, MONTREAL.

Tel. Bell Est 1307

La Compagnie Electrique Crescent,

L. ROUSSEAU, Gerant.

Tel. Bell, Up 971.

2503 Rue STE-CATHERINE.

Installation de Lumière Electrique et d'Horloges de contrôle électrique, Téléphones pour entrepôts, Cloches électriques, Etc., Etc.

SEULS AGENTS POUR LA

Standard Electric Time Co., Waterbury, Conn.

LETOURNEUX, FILS & CIE, Limitee

Marchands-Ferronniers

259, 261, 263 et 265 rue ST-PAUL

MONTREAL.

Tel. Bell, Main 1914

L. J. A. SURVEYER,

QUINCAILLIER,

Coutellerie, Ferronnerie de Batisse,

Outils, Glacieres, Sechoirs a Rideaux, etc.

6 Rue St-Laurent, MONTREAL.

82

Le Sirop d'Anis Gauvin

n'a pas son égal pour toutes les ma-

ladies de l'enfance.

En vente chez tous les marchands de gros.

Garand, Terroux & Cie

BANQUIERS et

COURTIERS

116 Rue St-Jacques,

MONTREAL

RABY & MOTARD

Comptables, Auditeurs

ET

Commissaires et Agents Generaux

71 Rue St-Jacques,

Montreal.

Tel. Bell Main 1254. March, 1872

H. P. Labelle & Cie

MANUFACTURIERS

ET

Marchands de Meubles,

1657 RUE NOTRE DAME

Tel. Bell Main 1021

Tel. Bell Est 2206.

J. B. DUPONT,

Marchand - Tailleur,

1733 Rue Ste-Catherine

Les plus hautes nouveautés en tous genres.

Echos de la Semaine

Vous vous rappelez qu'à pareil temps, l'an dernier, "l'Infatigable", ce navire de guerre anglais qui nous amena le duc de York, s'était enfin fatigué en venant s'échouer sur les bancs de sable du Saint-Laurent entre Sorel et Montréal.

Du coup, il avait perdu son nom et sa réputation !

Pour éviter de pareils affronts, on plût... de pareilles avaries, l'amirauté anglaise vient de lancer un ordre immuable... pour le moment : "Aucun navire de guerre anglais, dorénavant, ne devra se rendre jusqu'à Montréal." Peut-être changerait-elle d'idée, si tout-à-coup Montréal prenait la tête d'un mouvement pour l'indépendance.

Heureuse nouvelle !

Le fléau de la variole est enrayé ! C'est la déclaration officielle des autorités sanitaires de Montréal.

Qui ne se rappelle la variole de 1884-1885 qui laissa de si douloureuses traces dans grand nombre de nos familles ? Qui ne se rappelle ses tristes lendemains : l'amant, désenchanté de voir les grains de beauté de sa belle changés en grains de variole, reprenait son anneau de fiançailles ; les projets de mariage s'évanouissaient et l'amante, le cœur brisé, allait cacher sa laideur et sa tristesse au fond d'un couvent.

Ce maudit fléau avait influé également sur les destinées du pays. Les statisticiens qui firent le recensement de 1891 constatèrent qu'après ces deux années d'épidémie, la population marqua un décroissement notable ; l'institution du mariage si en honneur parmi nous ne venait-elle pas d'essuyer une de ses plus rudes épreuves ?

Heureusement que la variole de 1901-1902 n'a pas fait un aussi grand ravage ; grâce à la vigilance de notre département sanitaire ce n'est qu'une faible partie de notre population qui en porte le stigmate.

Jenes filles, rassurez-vous ! N'appellez plus de votre secours, le vaccin, ce destructeur des bras charmants... la variole, aux ailes noires, s'est envolée vers d'autres cieux !

Quatre de nos ministres au Parlement fédéral viennent de rentrer à Ottawa : MM. Borden, Blair, Sifton et Tarte.

Interviewés, les paroles qu'ont pu leur arracher les reporters ne purent à peine remplir une page de leur carnet. C'est Tarte qui a le plus parlé ; à lui seul, il a fourni la moitié de la page.

BORDEN :—A la conférence coloniale de Londres, il s'est passé "des choses que je ne puis divulguer maintenant."

BLAIR :—"Je ne puis rien dire avant le retour de Laurier."

SIFTON :—Seulement qu'un mot à vous dire : Je ne comprends plus Tarte. S'il continue, il se "protégera" tout seul au cabinet.

TARTE :—Moi, je n'ai jamais eu l'habitude de cacher ma pensée. Je dis ouvertement ce que je pense. Je veux la protection. Un tarif d'affirmation nationale ; voilà ce que la très grande majorité du peuple canadien attend de son parlement et de ses gouvernants.

Fisher est un sectaire ; Sifton ne sait pas ce qu'il dit et Fielding a tort : le libre-échange n'est plus de mode."

Ah ! Sir Wilfrid, pendant que vous êtes aux pieds du Saint-Père, demandez-lui de prier pour la conversion de votre collègue : il va vous perdre, assurément.

Tous connaissent la passion de Léopold pour l'automobilisme. A Bruxelles, on se plaisait à répéter dans les rues, que la reine Marie-Henriette serait conduite en automobile à sa dernière demeure et que Léopold "chaufferait" une dernière fois pour sa femme.

Autour du bill de redistribution.

La rumeur circule que les provinces sœurs du Dominion voteront en bloc contre tout bill tendant à diminuer le nombre de leurs représentants.

Mais comment ! voudrait-on se soustraire aux termes de l'Acte de l'Amérique du Nord ? Ce contrat signé par toutes les provinces faisant partie de la Confédération canadienne est presque sacré : constitutionnellement parlant, il ne saurait être brisé sans appeler au juge suprême : le peuple canadien tout entier et définitive-

ment sanctionné par le parlement impérial.

Le nombre des représentants des autres provinces est basé sur la division électorale de la Province de Québec.

La Province de Québec est divisée en soixante-cinq comtés ou divisions électorales, ce qui donne, selon la population actuelle, une proportion de UN député par 20,500 habitants. Or, les autres provinces doivent marcher sur cette proportion qui pourrait se formaliser dans l'équation suivante : "La députation des autres provinces est à leur population comme "soixante-cinq" est à la population de Québec."

Si la population de Québec augmente, le chiffre de sa représentation, toutefois, reste le même : soixante-cinq, mais le chiffre de chaque députation augmente, seul, en proportion.

Si la population des autres provinces diminue, le chiffre de leur députation diminue d'autant qu'il sera en-dessous de la proportion québécoise.

Et c'est bien le cauchemar qui bouleverse actuellement les provinces sœurs. Ontario ne peut, qu'avec effroi pour l'avenir du Canada, se voir enlever six de ses sièges électoraux.

Cette mesure qui sauvegarde l'élément français et nous promet des jours heureux si le Canadien-français continue à se reproduire d'une façon aussi patriotique, nous devons veiller à sa conservation. Et, sovenons-nous-en, c'est au prix de brillantes luttes que nous avons conquis ces droits formulés dans l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord : veillons avec autant de soin à ce qu'ils ne nous soient pas enlevés.

A. Savoir.

Lettres d'un artiste

L'art au Canada

Montréal, 28 septembre 1902.

Ma chère Lily,

Je crois que je marche à la découverte du Canada artistique, et vous serez bien surprise de m'entendre répéter que l'art n'est plus un privilège des peuples latins, mais un don que Dieu a fait à tous les hommes. L'instruction se fait de plus en plus générale, les mœurs deviennent cosmopolites, et partout l'homme ne vit pas seulement de biteck et qu'il faut à l'esprit une nourriture spéciale. Quand on digère bien, on pense bien, l'homme s'élève au-dessus de la matière, il devient artiste, il devient bon. Vous avez donc tort, mon amie, de vous en prendre dans votre revue à "L'Ecole du Dessin," à ces farceurs qui parlent d'art dans les journaux et qui, dans un but mercantile, bêtissent des génies avec des talents médiocres. Laissez-les périr.

J'ai cherché et j'ai trouvé votre lettre du 2 mai : vous m'écriviez, à la veille de mon départ de Rome, des choses fort gracieuses et vous ajoutiez : "J'aime l'art, je l'aime... pourquoi ?... je ne sais... pas pour m'élever au-dessus du commun... non pas par ambition... non pas pour la gloire ! Je l'aime sans condition, immensément... comme on aime une créature que l'on rencontre dans la vie et qui s'empare de vous."

C'est vrai, et je vous répète ici, ce que je vous ai déjà dit : "Qu'importe, si cela est incompréhensible au vulgaire ?"

Je continue mes études d'automne ! hier matin, le temps était gris comme quelque fois chez nous en novembre ; j'ai voulu en profiter pour peindre une note de paysage en gris. J'ai gravi la montagne jusqu'à mi-côte, et je me suis mis en train de brosser mon étude. J'étais placé sur un côté du chemin, sous un gros chêne, et je ne m'étais pas aperçu qu'une pluie fine commençait à tomber, lorsqu'une voix d'homme m'invita à rentrer chez lui, de l'autre côté de la clôture. Je le remercie et nous échangeons quelques mots ; je lui dis que je suis italien et il m'apprend qu'il descend d'une des premières familles qui soient venues d'Europe se fixer au Canada. Quelques minutes après, la pluie nous chasse, et je me retrouve avec ce monsieur, à l'abri sous le toit d'une galerie qui entoure sa villa. Notre connaissance était faite ; je ne connais pas son nom, il ne connaît pas le mien, mais notre conversation continua comme si nous étions de vieux amis. Nous parlions d'art avec la volubilité et la sûreté de connaisseurs ; nous passions des anciens aux modernes, et vice-versa ; sans gêne et sans

perdre le but de notre conclusion, au-delà de l'avenir, comme il arrive à tous sur ce sujet.

La pluie tombait de plus en plus ; nous traversâmes de l'autre côté pour nous mettre à l'abri du vent. Mon compagnon ne pensa pas à rentrer et je ne viens moi-même que de le remarquer. Notre discussion s'élevait jusqu'à la psychologie de l'art, et je dus répondre à une foule de questions que mon nouvel ami me posait sans répit, en les soulignant de ces mots : "Nous parlons le même langage, nous deux, et cela me fait plaisir."

Il y a donc des artistes au Canada et je ne me plaindrai plus d'être seul, car j'en ai déjà rencontré deux, malgré cette passion que vous me connaissez pour la solitude. Cela me fait plaisir, parce que lorsqu'on sent des artistes à son côté l'on ne s'endort pas sur son travail.

Je ne sais pas si ce monsieur fait de la peinture ; il m'a dit que non. Comme je le trouve si admirablement au courant du mouvement artistique international et si précis dans ses jugements sur les maîtres anciens, je pense que son haut idéal et sa juste perception de l'art lui font trop reconnaître l'insuffisance de sa technique, et c'est peut-être pour cela qu'il refuse de montrer ses essais. Je voudrais bien savoir s'il fait de la peinture, mais, s'il n'en fait pas, je préfère ne pas m'en assurer, pour m'éviter la désillusion d'avoir rencontré un savant parler.

Je n'ai pas encore visité les collections de tableaux à Montréal ; on me dit qu'il y en a de fort belles chez Sir W. Van Horne, chez M. Roche, etc. J'ai des lettres d'introduction auprès de quelques-uns de ces hauts personnages, mais, ma chère Lily, je trouve cela si bête d'endosser ce redingote que l'on a oublié de brosser et, tout fier, de se présenter dans une maison, où les domestiques mêmes prennent des airs de protecteurs, je trouve cela si bête que je ne puis me décider.

Pensez donc ! il me faudrait subir un examen des pieds à la tête, et je me vois si drôle avec une lettre à la main, comme un sous-officier en congé militaire qui va demander la protection d'un monsieur influent pour obtenir une place de conducteur de tramway ou de commis de magasin, qui se refuse toujours le désir de voir ces collections.

Comme je me sentirais mieux à mon aise si je pouvais me trouver dans ces grandes maisons comme dans la villa de la montagne.

Un chapeau que le vent a fait maintes fois tomber sur la palette ; la barbe et les cheveux en broussailles où le coiffeur trace très rarement son sillon ; une jaquette aux poches rembourrées de paperasses, de clous, de ficelles, et toute endurcie par les taches de couleurs que la térébenthine n'a pu enlever ; certes, tout cela n'est pas très propre ni très respectueux, je l'avoue, mais c'est si commode pour se donner tout à son travail sans être gêné de rien. Vous figurez-vous Corot, Millet, Fontanesi et tous travailleurs du vrai en habit de cérémonie ? Moi, je ne les reconnaîtrais pas.

Pent-être, un jour ou l'autre, prendrais-je mon courage à deux mains et me présenterais ; mais après ?... je ne pourrais me balader du haut en bas de la belle rue Sherbrooke pour jouer des meilleurs morceaux d'architecture et des beaux érabes aux splendides ramures. Je craindrais que quelque domestique me reconnaisse et il n'y aurait rien d'étonnant qu'il me prenne pour un maraudeur combinant son coup pour entrer dans la place. Aux dollars. Moi aussi, j'aime l'art et vous savez à quel point ! mais oui, parlez-en donc avec ce monde-là ! Que penseriez-vous si vous me saviez au clou ? Ne craignez rien, Lily, depuis trente ans, je cours le monde et je le trouve si beau que, comme Saint François, je me ferais porter en pân air pour mourir devant la beauté.

Bien à vous,

P. Cremonini.

L'avocat X. téléphone l'autre jour à Z. le journaliste bien connu : "Un de mes clients a une réclamation contre vous. Etes-vous prêt à la solder ?"

— Quel est le chiffre ?

— Trois dollars.

— C'est bien, envoyez votre messenger ; les petits comptes, je les paie.

Chronique d'Art

Théâtre des Nouveautés

"Le Monde où l'on s'ennuie" d'Edouard Pailleron, de l'Académie Française, est à l'affiche pour cette semaine. Cette comédie, en trois actes, en prose, fut représentée pour la première fois sur la scène du "Théâtre français", en avril 1881.

Nous devons féliciter ici le directeur des Nouveautés de l'heureux choix de ses pièces. Après le chef-d'œuvre d'Alexandre Dumas, fils, après "Nos Intimes", de Victorien Sardou, nous aurons l'avantage d'entendre un autre chef-d'œuvre par un troisième académicien.

Qu'est-ce que le monde où l'on s'ennuie ? C'est le monde officiel, gourmé, pédant, hypocrite, où la tenue tient lieu de tous les mérites. Dans les salons de ce monde-là, les jeunes gens ont quarante ans au sortir du collège, les jeunes filles portent des lunettes et ont une opinion personnelle sur Schopenhauer ; on lit des tragédies, et on abrique des préfets dont les aptitudes sont jugées à la manière dont ils saluent les dames et roulent leur nœud de cravate. Comment rendre comique la représentation d'un monde où la réalité est ennuyeuse ? Comment flageller ces travers et le rendre ridicule ? C'est ce qu'a tenté avec beaucoup de succès, l'auteur, dans cette comédie où l'intrigue est en somme peu de chose, juste ce qu'il faut donner pour prétexte aux personnages de se rencontrer, mais dont le mérite incontestable est l'adresse extrême avec laquelle il en a opposé les uns aux autres les éléments.

Edouard Pailleron nous introduit chez Madame de Cérant, dans le salon de qui se font les réputations littéraires et les hommes politiques. Nous y faisons connaissance avec ses habitués qui sont du côté des hommes, le fils de la maison, un grand dédaigné ; l'onctueux Bellac, professeur à la Sorbonne et le chéri de ces dames ; le général de Briaux, un Joseph Prud'homme en culotte de peau ; l'illustre Saint Reault, une nullité complète ; un jeune poète de 65 ans, Desmillets, auteur d'une comédie en 5 actes qui contient, dit-on, un beau vers ; puis du côté des dames : Lucie Watson, une jeune fille qui s'occupe d'esthétique et qui définit l'amour ; Madame Arrégo, Mme de Boyne, Madame de Saint-Reault, pies bavardes entourant ou plutôt gravitant autour de l'astre qu'est le beau Bellac.

Voilà pour le monde des Snobs. La duchesse de Réville, la délicieuse Suzanne, Paul et Jeanne Raymond mettront la note sympathique et vraie.

F. Sarcy a dit de cette pièce : "C'est une succession rapide de scènes qui sont toutes des merveilles de railleries fines ou mordantes, et qui toutes sont mises à l'optique du "théâtre."

La direction nous promet des merveilles ; le succès obtenu jusqu'à ce jour par les artistes nous est de suite une garantie de ce que sera la soirée. Nos lecteurs feraient bien d'aller voir comme l'on s'amuse avec "le monde où l'on s'ennuie."

L'UNION STE-CECILE

Il nous fait plaisir d'embrasser le brillant succès que vient de remporter "l'Union Ste. Cécile" à sa soirée du 25 septembre, au Monument National.

Un programme magnifique exécuté avec tout le brio et toute la maestria possibles, par des amateurs qui seraient aisément des artistes, devant un auditoire nombreux, distingué et enthousiaste, voilà le bilan de la soirée. "L'Étincelle" a été superbement jouée par Mlle Idola St. Jean et Blanche Payette et M. Edouard Monpetit. M. Arnoldi a joué du violon comme toujours, en virtuose. Le quatuor des pages "d'Ascanio" de Saint-Saëns ou nous avons regretté de ne pas voir Monsieur E. Lavoie, le sympathique baryton a été assez bien exécuté. Mademoiselle B. Dubois et Monsieur Monday ont mérité les honneurs du rappel dans le "Madrigal" de "Roméo et Juliette".

"Les Adorateurs du Soleil", ode symphonique, poème de Casimir de Lavigne et musique de A. G. Thomas, était la pièce de résistance et a été au point de vue de l'exécution une véritable révélation pour les auditeurs. L'espace et le temps ne nous permettent pas d'analyser cette œuvre en détail et d'en faire une étude, qu'elle le mérite grandement.

En voici un court résumé : "Du soleil qui renaît béni par la puissance !"

C'est le Brahme qui invite le peuple à chanter, à célébrer, et à invoquer l'astre de lumière.

Ce chant pur du matin, avec la voix du prêtre, avec l'harmonie monte plein de clarté, monte resplendissant de lumière et de sérénité.

"Chantez, peuples heureux, chantez !"

C'est le réveil dans la nature, c'est la vie qui éclate. Aussi le peuple se joignant au Brahme et lui répondant chante-t-il joyeusement, saluant dans un cœur superbe, le soleil qui se lève et qui s'avance. Alors le chœur se termine par une prière, par une adoration. Tous contemplent, tous admirent en paix la sereine splendeur du père de la nature.

Ce chant à quelque chose de calme, de vivifiant et pour ainsi dire de permanent. Il ne semble pas qu'il commence mais qu'il continue, et que, de la terre belle et tranquille, il monte sans cesse avec l'astre tranquille et beau. Les notes s'envolent et pleuvent, se dispersent, s'éparpillent comme les gouttes de rosée qui s'évaporent sur les chauds rayons. A l'Andante, succède l'Allegro. Ici déjà la lumière et la vie l'emportent et transforment la prière. Le rythme s'accélère. Aussi l'Allegro tout entier, solo et chœur, pétillait-il de verve et d'éclat.

De cette partie se détache la délicieuse phrase :

"Chaque saison lui doit les attraits qu'elle étale", et qui termine l'Allegro.

L'Andante suivant, un solo de soprano et un chœur de voix de femmes pourrait être la plus belle page de l'œuvre et demanderait une étude spéciale.

Suit un grand chœur où la terre toute entière célèbre son dieu dans un cri d'admiration, d'enthousiasme et de reconnaissance.

La finale comprend un solo de ténor, un rôle de soprano, un duo et un chœur où l'harmonie riche, abondante, jette en même temps qu'une prière un hymne d'amour.

"Le réveil de la terre est un hymne d'amour."

Nous nous proposons de revenir dans un prochain numéro sur le but et le programme de l'Union Ste-Cécile. Monsieur J. E. Bernier, le père, l'âme de cette association, a droit d'être content et fier de son œuvre et aujourd'hui il la contemple de haut. Monsieur A. Clark, le directeur artistique, est subtil et délicat artiste qu'il est, s'est, une fois encore, affirmé ce qu'il était, et compte un succès de plus dans sa jeune carrière déjà si bien remplie.

Le comité général de l'Union Ste-Cécile se compose des MM. suivants :

M. F. D. Monk, M.P., président honoraire.

Révé. M. J. B. Jobin, curé, vice-président honoraire.

Révé. M. Richard, P.S.S., aumônier.

MM. J. E. Bernier, directeur.

Aug. Hubert, président.

L. E. Gagnon, vice-président.

W. Dagenais, avisier légal.

Alex. M. Clerk, directeur artistique.

Ad. Lavoie, assistant-directeur.

J. A. Morier, secrétaire.

H. Arnoldi, assistant chef d'orchestre.

R. Bédard, commissaire ordonnateur.

J. A. Brassard, R. Dionne, Alex. Dionne, P. Joubert et G. Dufour, conseillers.

Les Théâtres Français

Le "Palais Royal" le "Théâtre National Français" et "La Gaîté" ne nous ayant pas fait parvenir leur programme à temps, nous ne commencerons que la semaine prochaine à présenter à nos lecteurs le programme exécuté en ces endroits et à faire l'analyse et la critique des pièces que l'on y joue.

Nos Stocks d'Hiver Arrivent

Donnez vos commandes immédiatement, si vous désirez offrir à votre clientèle du stock frais. N'oubliez pas que nous vendons les produits en Conserves de la récolte de cette année.

NOUS N'AVONS PAS DE MARCHANDISES DE L'AN DERNIER

ECRIREZ OU TELEPHONEZ POUR LISTE DE PRIX.

LAPORTE, MARTIN & CIE.,

Epiciers en Gros,

MONTREAL.

PARC SOHMER

Les gérants du Parc Sohmer, MM. Lavigne et Lajoie, ne négligent rien pour assurer, durant la présente saison, aux nombreux auditeurs qu'ils comptent à chaque représentation du dimanche après-midi et du dimanche soir, un programme très soigné tant au point de vue de la musique et du chant qu'au point de vue des variétés et du vaudeville.

Les Soirées de Famille

Les populaires soirées de famille données sous le patronage de la Société St-Jean-Baptiste vont reprendre, d'ici, à brève échéance. Tant mieux ! Ce que l'on dit encore, c'est que M. Prad, l'artiste parisien, sera chargé de la direction artistique. Ce seul nom de Prad est plein de promesses. L'émiment acteur qui a si bien interprété le rôle de Cyrano, l'habile et savant professeur de grammaire parlée, l'intéressant conférencier que tout le monde a entendu et applaudi au Monument National, saura rendre à ces soirées leur ancien éclat. On dit encore que les artistes que s'adjoindra M. Prad s'appellent Emmanuel, Delagny, Ernest Tremblay, George Panetier, etc.

Avec ces auxiliaires si estimés et si habiles, M. Prad nous donnerait du classique : Racine, Corneille et Molière seraient les auteurs préférés.

Pam. Yvel.

Aimes-tu la vie ? Ne gaspille pas le temps, car c'est l'étoffe dont la vie est faite.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

BASTIEN, BERGERON & COUSINEAU, 10 Rue St-Jacques

Tel. Bell. Main 1318, R. P. Boite 2205.

BEAUDIN, CARDINAL, LORANGER & ST-GERMAIN, 1608 Rue Notre-Dame

BISAILLON & BROSSARD, 11 et 13 Cote de la Place d'Armes.

J. G. BOISSONNAULT, 15 Rue St-Jacques

CHAUVIN & LACHAPPELLE, 1598 Rue Notre-Dame.

FONTAINE & LABELLE, Bâtisse de la Presse.

G. A. FAUTEUX, 97 rue St-Jacques.

Tel. Bell. M. 1365.

FOURRURES! FOURRURES!

Chs. Desjardins & Cie

LE PLUS GRAND MAGASIN DE PELLETERIES DU CANADA

1537, 1539, 1541 Rue Ste-Catherine

MONTREAL

N.B.—Grande réduction. Prière de visiter notre magasin.

PHOTOGRAPHE

O. J. DESJARDINS,

1509 Rue Ste-Catherine

Anciens ateliers de J. A. VAILLANCOURT.

Portraits au crayon et bromure, grandeur naturelle.

Photographies copiées et agrandies.

Photographies sur Porcelaine, Verre, Soie, etc.

SATISFACTION GARANTIE

OUVERTURE DE MODES

Lundi le 28 Sept. et les jours suivants

CHEZ

FILIATRAULT & LESAGE

MARCHANDS DE NOUVEAUTES EN GROS ET EN DETAIL

Tapis, Prelarts, Rideaux, Etoffes à Robes, Soies, Toiles, Importés directement des meilleures manufactures européennes

TAILLEURS ET MODISTES DE PREMIERE CLASSE

285 à 289, rue Saint-Laurent, MONTREAL.

Dernière Edition.

Temps: Beau et frais

Coups de Plume

Nous remercions très cordialement les nombreux confrères qui ont bien voulu saluer d'un mot de bienvenue l'apparition du "Rappel".

Nous recommandons à nos lecteurs les très intéressantes Lettres d'un Artiste que nous publions chaque semaine en page intérieure. L'auteur, M. L. Cremonini, est un artiste italien de haute valeur, peintre du Vatican, qui demeure à Montréal depuis quelques mois seulement et dont les œuvres sont déjà hautement appréciées.

Si nous avons bonne mémoire, il y a deux mois, trois mois peut-être, M. L. E. Geoffroy proposa à la Chambre de Commerce, d'offrir à l'Honorable Ministre des Travaux Publics, un grand banquet. Nous n'en avons plus entendu parler, mais nous croyons que le retour de Sir Wilfrid Laurier fournit une excellente occasion de reprendre la chose. Attendu qu'il y a deux premiers ministres de fait, chacun aurait ainsi son banquet.

M. Brunet se cramponne à son siège de député avec l'énergie d'un mollusque attaché à son rocher. Il nous semble pourtant que les deux douches consécutives qu'il a reçues sur le dos de ses agents électoraux, auraient suffisamment amoindri sa conscience pour qu'elle eût enfin sous le poids de l'opinion et lui fasse lâcher prise.

Lord Minto est rentré à Ottawa de sa tournée impériale; et l'on dit qu'il est plongé, en compagnie du major, dans la rédaction du prochain discours du Trône; les ministres ont assez à faire de se chauffer, et ils abandonnent volontiers au gouverneur-général le soin de prendre la direction politique du pays. Nous donnons cette nouvelle sous toute réserve.

Les différends qui existent depuis longtemps, entre les membres du cabinet fédéral, nous remettent en mémoire cette pensée d'un philosophe: "La politique est comme une meule dont on entend toujours le bruit et dont on ne voit jamais la farine."

Pour faire parler de lui, dans Athènes, Alcibiade coupa, un jour, la queue de son chien. De même, Sir A. P. Caron, dans l'espoir d'émerger des bas-fonds de l'oubli, en faisant un esclandre, a coupé la queue de son télégramme au club Morin. C'était bien inutile; avec une déroque "si râpée," on ne ferait même pas un épouvantail pour les moineaux pillards.

La mort du juge Fontaine laisse un siège vacant dans notre magistrature. Le gouvernement se resoudra-t-il cette fois à réparer l'injustice qu'il a commise envers M. Madore, alors qu'il était bâtonnier du barreau de Montréal, en lui retirant, pour faire plaisir aux anglais du Nord-Ouest, une nomination qu'il avait dans sa poche?

Les électeurs de Steanstead et de Soulange désirent voir et surtout entendre l'Honorable M. Parent. Ils ne l'ont jamais vu ni entendu et ils ne peuvent s'en consoler. M. Parent, faites donc au moins quelque chose pour le bonheur de vos administrés. Paraissez à leur fenêtre; ne tenez pas plus longtemps la lumière sous le boisseau.

L'ARCHE DE NOE
Une vieille femme d'une assez forte corpulence fait arrêter l'omnibus sur le boulevard et, au moment où elle franchit le marchepied:

— Vois donc quel hippopotame, dit un voyageur de la plate-forme à son voisin.

— Monsieur, répliqua doucement la vieille femme, l'omnibus, c'est comme l'arche de Noé, tous les animaux y sont représentés, même les ânes...

Cartes sur table

Les grands journaux de notre province viennent de publier un appel des colons de Matane, au cours duquel, nous lisons ce qui suit:

"Prochainement l'on procédera, à St-Léandre, une nouvelle paroisse du comté de Matane, à la bénédiction d'une église. Nous profitons de l'occasion pour rappeler à nos gens qui songeraient à se faire colons, que la région dans laquelle se trouve le canton de Matane offre des avantages particuliers".

"Il y a encore dans notre mission quantité de lots 'disponibles', et qui n'attendent que des hommes de bonne volonté. Vous êtes invités de tout cœur à venir voir nos terres et les facilités qu'elles offrent à ceux qui veulent s'établir."

Nous croyons à la bonne foi et à la sincérité des signataires de ce document, mais l'expérience de chaque jour nous oblige à nous tenir sur la réserve. On ne compte plus ceux qui sont allés, à trop grands frais, "se choisir" (sic) des lots dans toutes nos régions de colonisation, et sont revenus bredouille, soulagés de quelques billets de "dix" et... sans avoir pu acheter des lots, parce qu'il n'y en avait pas de disponibles... dans le moment. Ils avaient dépensé leur argent en pure perte.

Cette farce est trop grave pour qu'elle se continue.

Nous suggérons aux colons de Matane, dans leur intérêt, aussi bien que dans celui du public, de s'adresser, à Québec, pour avoir la liste de ces lots disponibles, afin de les publier dans les journaux, qui s'en feront, certainement un plaisir.

Bien plus, nous suggérons que, de temps en temps, le département des Terres de la Couronne publie dans la "Gazette Officielle," de Québec, la liste des lots disponibles, "immédiatement disponibles," dans chaque région de colonisation.

Pas de crainte que ça ne prenne trop de place dans l'organe "officiel", où l'on publie bien, par exemple, chaque année, une liste interminable de "limites à bois à vendre au plus haut et dernier enchérisseur."

L'occasion serait bonne pour le gouvernement de prouver aux colons qu'il s'intéresse à eux autant qu'aux riches marchands de bois. Même conseil à la fameuse Commission de colonisation, qui suc sang et eau, pour trouver des moyens—peu dispendieux—d'aider à la colonisation.

Et si notre suggestion est agréée, nous pouvons assurer aux colons de Matane que, d'ici à six mois, tous les lots disponibles qu'ils offrent aujourd'hui en vente, auront trouvé des acquéreurs. Nous aurons donc rendu un grand service aux colons et à la colonisation.

Arthur Sincère.

M. Cyriaque Filiatrault au Vatican

Nous apprenons que M. Cyriaque Filiatrault, marchand bien connu, à Montréal, est actuellement à Rome et qu'il a obtenu une audience privée de Sa Sainteté Léon XIII.

Monsieur Filiatrault mérite bien ce grand honneur, car il n'a jamais refusé d'encourager largement nos œuvres religieuses et nationales. Monsieur Filiatrault a visité, depuis son départ, l'Angleterre, la France, la Suisse et l'Italie. Il visitera maintenant Lourdes et l'Irlande en revenant. Il est attendu dans sa famille vers le 15 octobre prochain.

Le Cercle Ville-Marie

Les étudiants apprendront sans doute avec plaisir que le Cercle Ville-Marie, fermé durant les vacances, ouvrira enfin ses portes, lundi soir, le 29 septembre, à 8 heures. Ils pourront se procurer des cartes et se présenter au gardien. Dans cette vieille et belle institution, spécialement établie pour eux, ils trouveront amplement de quoi s'instruire et s'amuser. Une bibliothèque des mieux fournies, est à leur disposition, ainsi que de vastes salles de billards, de pool, etc.

Admis à caution

Jacob Superior, arrêté avant-hier, sous une accusation de vol de sonnerie chez Wm. Agnew, rue St-Jacques, a été admis à caution.

NOUVELLES

DEPECHE

Desastre en Sicile

Rome, 27.—Les dépêches reçues ce soir de Sicile, laissent voir que la tempête qui y sévissait fit des plus dévastatrices. Sur la côte est on a retrouvé 370 cadavres, et la mer continue toujours à en rejeter. A Modica, il y a eu 300 portes de vie; les églises sont remplies de cadavres. A Sortino, le cyclone a sévi pendant 15 heures, détruisant tout sur son passage.

LE CHARBON

Chicago, 27.—Pour remplacer le charbon dont le prix monte toujours on parle d'un nouveau combustible trouvé à Chicago; c'est de la tourbe séchée et durement pressée.

New-York, 27.—Un des principaux marchands de charbon a dit aujourd'hui: "La disette de charbon existe toujours et il n'y a pas de prix fixe. Nous avons reçu instruction de plusieurs clients, propriétaires d'hôtels et de bureaux, de les fournir de charbon, sans regarder au prix; on aurait payé jusqu'à cent dollars la tonne, mais, durant toute une semaine nous n'avons pu trouver une seule tonne de charbon sur le marché."

Malgré la rareté du charbon et l'approche de l'hiver, les patrons maintiennent que les grévistes retourneront à l'ouvrage et que l'on ne fera aucune concession.

MEURTRES

New-York, 27.—On a trouvé hier, dans un restaurant chinois, un cadavre sans tête. On finit par trouver la tête dans une fournaise allumée. On croit que la victime est un nommé James B. Craft, de Glen Cove. Un nommé Thomas Tobin a été arrêté, d'abord, mais depuis la police a opéré six autres arrestations.

New-York, 28.—Belle Bergère, une actrice bien connue, de New-York, a été tuée, ce matin, par son mari, Harry Rose, gérant du théâtre Garrick. Ce dernier s'est ensuite livré à la justice. La jalousie a été le mobile du crime.

Truro, N. E., 27.—Horton McNutt qui vient de purger une sentence pour avoir blessé sa femme, a été élargi ce matin. A peine sorti de prison, McNutt, s'est rendu chez sa belle-mère, et là, au cours d'une violente querelle, qu'il s'éleva entre lui et les membres de sa famille, McNutt, dans un accès de rage, tira sur sa belle-mère et sa femme qu'il blessa mortellement toutes deux. Après cet horrible crime, le meurtrier s'est fait justice à lui-même en se flambant la cervelle.

La liberté en France

Paris, 27.—Le général Frater a été mis en demi-solde. Il avait déposé au procès du lieutenant-colonel de Saint-Rémy, condamné en cour martiale, pour refus de fermer une école que l'ordre donné à Saint-Rémy n'était pas un ordre militaire mais une réquisition civile.

Washington, D.C. 27.—La condition du Président Roosevelt, continue toujours à s'améliorer, d'après le rapport de ses médecins.

DEUX-MONTAGNES

L'élection aura lieu prochainement

Un député libéral, au local, a déclaré, vendredi dernier, à l'un de ses amis, que "l'élection nécessaire par la résignation de M. Calixte Ethier, député des Deux-Montagnes, au fédéral, aura lieu au mois d'octobre prochain."

Ce député a déclaré, de plus, que si "M. Ethier devait siéger en Parlement, avant de subir une nouvelle élection, ce serait un scandale politique des plus révoltants."

L'attitude de M. Ethier ressemble à celle de M. Joseph Brunet, député de St-Jacques.

NOUVEAU JUGE

Il est grandement rumeur que M. Arthur Globensky, secrétaire général du Barreau, sera élevé sur le banc en remplacement du juge Fontaine, dernièrement décédé.

Vol de vieux fer

Le caporal Picard a arrêté, hier soir, un nommé Fred. Daigault, sous l'accusation d'avoir volé 500 livres de vieux fer aux ateliers du Pacifique, à Hochelaga.

Mort du Notaire Neveu

On nous annonce de St-Eustache, la mort du notaire Z. Neveu. Les funérailles auront lieu, lundi matin, à Ste-Scholastique.

Dangereusement malade

Nous apprenons avec peine que Madame Hervieux, mère du docteur Hervieux, professeur à l'Université Laval, est dangereusement malade.

ACCIDENTS

L'ambulance de l'Hôpital Général a été appelée deux fois dans l'après-midi d'hier. Un journalier du nom de W. Plain, âgé de 57 ans, est tombé entre son cheval et son tombereau, et s'est fracturé la hanche.

Chez Gail Schneider & Cie., rue Ste-Hélène, un nommé James McFarlane, de la rue Devienne, s'est cassé un bras en tombant.

Chute de 15 pieds

A 11 heures, hier avant-midi, aux usines du Pacifique, deux ouvriers, Arthur Paquette et Rodrigue Légaré sont tombés d'une hauteur de 15 pieds, et ont reçu de nombreuses contusions. Ils ont été transportés à l'hôpital Victoria; leurs blessures sont souffrantes mais pas dangereuses.

Cour d'urcorder

Un inspecteur de la compagnie des tramways s'est mis dans de mauvais draps, dans la nuit de vendredi à samedi. Sous l'influence de la boisson et ayant rencontré le constable Gauvin, l'inspecteur de char, un nommé Arthur Wilke se mit à lui dire des injures, croyant probablement s'adresser à un de ses subalternes; mais Gauvin ne l'entendit pas ainsi, car il empoigna son homme et le conduisit au poste. Hier, le recorder Weir a condamné Wilke, à \$5 d'amende ou à 10 jours de prison.

—Son Honneur, le recorder Weir ne veut plus tolérer les Jéhous qui se permettent de laisser leur voiture seule sur les postes de cocher, pendant qu'ils vont s'abreuver à l'hôtel du coin. Il a déclaré, hier, à Joseph Lajoussie, cocher de place, qui était accusé d'avoir été absent de sa voiture, qu'il ne tolérerait plus cela, et qu'à l'avenir, tout cocher qui comparaitrait devant lui, pour une offense semblable, verrait sa licence annulée. Lajoussie a été condamné à \$2 d'amende ou 10 jours de prison.

En cour de police

Il ne faut pas cracher dans les tramways, c'est un règlement qui doit être respecté. Or, pour avoir commis cette offense, un nommé Aldéric Locas, a été arrêté, hier matin, vers 10-30 heures. Le prisonnier fut immédiatement amené à l'Hôtel-de-Ville, mais comme la Cour avait fini de siéger, l'accusé a été renvoyé après une forte recommandation de ne plus désobéir aux règlements de la compagnie des "p'tits chars."

—Une femme du nom de Caroline Rose, épouse de J. Perisè, a été arrêtée, hier, par les constables Guyon et Sanguinet, pour avoir jeté un os sur la tête d'une petite fille de 10 ans, l'enfant de l'une de ses voisines. La petite fille est sérieusement blessée à la tête et elle craint des complications qui puissent mettre ses jours en danger. L'accusée a plaidé non-coupable et elle subira son procès, le 7 octobre prochain.

—Nellie Fitzgerald, cette fameuse femme connue par tous les constables, vient de tomber de nouveau dans les bras de la police. Cette fois, elle est accusée de s'être prise de querelle avec une de ses voisines du nom de Celina Drake, qui demeure rue La-gauchetière. Nellie a protesté de son innocence, tandis que son antagoniste, Celina, s'est avouée coupable et a été condamnée, hier, par le recorder Weir, à \$5 d'amende ou 1 mois de prison. La femme Fitzgerald subira son procès mercredi prochain.

CONCERT A ST-HENRI

Mardi soir, à l'Hôtel-de-Ville, de Saint-Henri, aura lieu un magnifique concert à l'occasion de la fête de M. le Curé Décar, Ch. Hon. sous la direction de M. J. A. Payette, maître de chapelle. On y entendra la musique des meilleurs maîtres Gounod, Godard et Saint-Saëns, et aussi un grand chœur patriotique dont l'auteur est l'excellent organiste, M. Lavallée-Smith. Les solistes sont Miles R. Rondeau, et B. St. Germain, J. A. Payette, E. Barolet, E. David, J. L. D'aoust, Z. Monté, J. Lavolette, A. Nantel. Les pianistes accompagnateurs seront Mlle Almeras, M. Lavallée-Smith, E. A. Payette. L'on jouera aussi une désopilante comédie en 3 actes: L'oncle du Canada, avec le concours de MM. Z. Monté, H. Gervais, E. Barolet, A. Reid et E. David.

SPORT

LACROSSE

Canadiens vs Delorimier

Les Canadiens de St-Henri, champions de Montréal se rencontreront cette après-midi, à 3 heures au terrain des Mascottes.

CHERRIER vs STE-MARIE

Cet après-midi aura lieu au terrain des Shamrock une grande partie de base-ball entre les Cherrier et les Ste Marie, pour un enjeu de \$50.

Comme ces deux clubs sont très forts la partie promet d'être très intéressante. Que tous les amateurs se fassent un devoir de venir encourager ces deux clubs; c'est la seule partie de base ball ici aujourd'hui.

La partie commencera à 2-12 hrs. précises.

Les Shamrocks II champions

Devant une assistance d'environ 400 personnes, les Shamrocks II se sont appropriés le championnat intermédiaire en battant les Sherbrooke par un score de 4 à 1. Le jeu fut loin d'être brillant des deux côtés, bien que les Shamrock par moment joua d'une manière tout à fait respectabile. Il est vrai que l'état boueux du terrain n'était pas propice pour une partie de crosse, mais les deux clubs auraient certainement fait mieux s'ils ne s'étaient amusés à se talocher sous l'œil paternel du referee McDessie Brown du M.A.A.A. qui fit le plus détestable arbitre que nous ayons vu à Montréal.

Les Shamrocks scorent les 2 premières parties puis les Sherbrooke la même, bien que les Shamrocks aient eu tout le temps l'avantage.

Les deux parties suivantes allèrent aux Shamrocks, qui ne les ont pas volées, car les Sherbrooke se défendirent en désespérés. Il restait quelques minutes à jouer mais les Sherbrooke quittèrent le terrain laissant le championnat aux Shamrocks II. Les Shamrocks, cette année, semblent vouloir accaparer tous les championnats, ce dont nous les félicitons de tout cœur.

INDIENS vs INDIENS

Hier après-midi les Indiens de St-Henri se sont rencontrés avec ceux de Caughnawaga, à Caughnawaga. Ces derniers renforcés par J. Jacobs et C. Mouton des Canadiens de St-Henri, ont triomphé de leurs frères de St. Régis par un score de 2 à 0. La partie de crosse qui avait été précédée d'un concours de labour entre les Indiens a été suivie d'une danse de guerre, dans laquelle ces guerriers d'un nouveau genre ont montré qu'ils n'avaient rien perdu de la férocité de leurs ancêtres.

FOOTBALL

Montreal defeat les Brits

L'ouverture de la saison du football, a eu lieu sous de bons auspices. La partie d'hier entre les intermédiaires Montréal vs Brit a été bien jouée. Montréal surtout s'est distingué et a facilement défait son concurrent. Suckling, ex-senior, a été le pilier des vainqueurs. Il échappa avec un rare bonheur aux étreintes des ailes des Brits, pour ensuite lancer le ballon du pied bien avant dans le terrain de jeu opposé.

Les deux autres denis ont établi avec lui des combinaisons brillantes. Les ailes étaient rapides et toujours sur le ballon. C'est leur rapidité et leur audace qui a paralysé les denis des Brits, d'ailleurs bien inférieurs à ceux du Montréal. Là est la clé du succès.

Voici les équipes:

MONTREAL II		BRITS II	
Chilias	Arrière	Davis	
Brown	Demis	A. Christmas	
Massey	"	Vallance	
Suckling	"	Marshall	
McKeddie	Quart	McCallum	
Roberts	Scrim	McAllen	
McMellan	"	Lussier	
Meigs	"	Lewis	
O'Gillivie	Ailes	Roberts	
Harmon	"	B. Strachan	
Wardell	"	W. Strachan	
Kemp	"	Chown	
Burland	"	Cameron	
Vaughan	"	Gilmour	
		Vitty	

Montréal a pris l'offensive dès le début. En quelques minutes il avait fait un touché. Montréal I.

Grâce à une superbe combinaison commencée par Suckling, Montréal se rendit sur le terrain de jeu du Brit. C'était un essai bon pour quatre points. Massey essaya la gale très difficile. Le ballon frappa la ligne des buts, mais rebomba en deçà.

Montréal-5.
Continuant toujours leur offensive, Montréal fit un second essai avant la fin de la mi-temps.
Montréal: 9. Brit: 0.

A la seconde moitié, Montréal eut encore l'avantage. Il fit de suite un touché et un essai.

Montréal: 16. Brit: 0.
Les Brits se réveillèrent et eurent un avantage passager. Le quart McCallum, qui ferait une aile très rapide, poussa dans la mêlée. Tous ne s'arrêtèrent qu'au delà de la ligne des buts du Montréal.

Montréal: 16. Brit: 2.
Le jeu devint brutal. Les deux Strachan provoqués par Meigs et Kemp nous donnèrent une jolie exhibition de boxe. L'ardeur belliqueuse se communiqua aux spectateurs. On se jeta à bas les bances au risque de se casser les reins. C'était intéressant d'entendre les Montréal blâmer Strachan, celui-là même qu'ils admirent quand il les défend au jeu de crosse.

Le jeu reprit de plus belle toujours à l'avantage du Montréal. Il accumula les points sur points et ne s'arrêta qu'à la marque 26.
Montréal: 26. Brit: 0.

Les Brits jouaient de malheur. Après les Intermédiaires, les Juniors furent défaits par les Montréal.
Score: 14 à 7.

BOXE

San-Francisco, 27.—Al. Neill gagne sur Young Peter Jackson à la fin de la 20ème ronde. Morris Rausch, de Chicago, défait Willie Burne, à la 2e ronde.

Les courses annuelles du club de chasse à Courbe Canadien

Un autre succès

Notre Club canadien a réellement la veine. Le temps hier matin, ne promettait rien de bon, mais vers midi toute menace de tristesse disparut sous un rayon de soleil et quelques minutes plus tard de nombreuses voitures se dirigeaient vers St-Lambert, et à 2-30 hrs. il y avait bien 3000 personnes sur le terrain.

Le résultat a été le suivant:

1ère Course:
1er Omar—à M. G. A. Simard.
2e Darius—au même.
3e Dewey—au Dr A. Mignault.
4e Duc—à M. P. A. Beaudoin.
Prix: une coupe de \$200.

La deuxième course était une course au clocher pour jeunes chevaux chasseurs—deux milles. Cette course a excité beaucoup d'intérêt. Il y avait environ huit partants. Le favori semblait être "Avenger" au Dr Marsolais, mais au troisième obstacle, cheval et cavalier firent une chute, sans avarie, il est vrai, mais la course était perdue.

Résultat:
1er King Bolt—à M. H. H. Judah.
2e Avenger—au Dr Marsolais.
3e Fleur de lys—à M. Paul Oumet.
3ème COURSE, 2 MILLES:
Comme l'an dernier, cette course dite "des cultivateurs" a été un succès. Il y avait quinze partants et un seul est resté en chemin: celui qui montait M. Aug. Delvecchio, de Longueuil au deuxième obstacle, le cheval fit une chute entraînant sa monture et c'est miracle que M. Delvecchio s'en soit sauvé avec une légère contusion au genou.

Résultat:
1er M. Hubert Lemieux.
2e M. Alex. Pagé.
3e M. Hubert Lemieux.
4e M. C. Brosseau.
5e M. Jos. David.
6e M. C. Brosseau.
7e Eug. Charron.
8e Louis Gravel.
Bourse de l'Hon. Turgeon, ministre de l'Agriculture \$400.

4e COURSE—JORROCKS
Très intéressante et pittoresque, cette course de chevaux rapide montée de cavaliers en habits rouges—6 partants.

Résultat:
1er Pierrot—à M. F. Vincent.
2e Laddie—à M. G. A. Simard.
3e Ben Brust—à M. Morris.
5ème Course, ouverte à tous les clubs de chasse à Course du Canada.—2 milles.
C'était la course rapide du jour. Elle a été remportée par un cheval de notre club canadien, la propriété de Victor Décar. On se rappelle que l'an dernier, M. Victor Décar avait remporté cette course avec Wexford. Il y avait aussi six partants.

Résultat:
1er Pyramide—à M. V. Décar.
2e Bahngnade—à M. P. F. Mathieu.
3e Sir W.—au Dr Plouffe.
Prix: \$150 au 1er; \$50 au 2e.
A la conclusion de cette Course la jolie petite Whinka s'est malheureusement brisée un tendon au pied d'arrière.

6ème Course—3 milles.
Comme toujours la dernière course a été le clou du jour. C'était la Course pour la coupe du Club, ouverte aux membres du C.C.C.C. et pour des chevaux qui n'ont pas gagné de courses en 1901 ou 1902. Il y avait cinq partants et la course a été contestée. Le favori était Anita à

M. Rochon, mais par suite d'une chute au 2ème tour, il perdit le premier rang.

Résultat:
1er L'edinka—à M. T. Trudel.
2e Squire—à M. J. Sector.
3e Anita—à M. J. Rochon.
Prix: Coupe de \$300.

Tout a marché de façon admirable, et qui fait le plus grand crédit aux organisateurs.

Les officiers en charge étaient: Maître d'équipage: Dr A. Mignault.

Juges: Dr J. S. Gauthier, P. A. Beaudoin et G. A. Simard.
Clercs de la Piste: M. John Morris, L. A. Prévost, Paul Oumet.

Clercs des Pénalités: MM. Fred Vincent, J. A. Robert.
Starter: Dr P. E. Maurice.
Secrétaire pro. tem.: J. O. Garau.

Sur l'estrade des juges on remarquait avec les principaux officiers du club, l'Hon. juge Robidoux et l'Hon. A. Turgeon, ministre de l'Agriculture.

LA BOURSE

Le marché se raffermi

La semaine qui vient de s'écouler a été l'une des plus accidentées qu'on ait vue depuis longtemps. Le rapport fait par les banques américaines, samedi le 20 septembre courant, faisait déjà prévoir ce qui devait arriver. Aussi lorsqu'il y a eu un appel de fonds, il y a eu un glissement général à la bourse, surtout dans les valeurs cotées sur le marché de New-York. Hier, samedi le 27 courant, le rapport favorable des banques américaines a ramené un peu d'aplomb sur toute la ligne; ainsi le C.P.R. qui, mercredi, avait touché 137 est ferme aujourd'hui à 140-1-2. Le Déroit qui avait reculé jusqu'à 96-1-2 a regagné 5 points.

Il ne faut cependant pas que le public se laisse emporter et croit la crise définitivement passée. Au contraire, les meilleures autorités tant à Montréal qu'à New-York semblent croire que ces mouvements de hausse et de baisse devront durer encore au moins trois ou quatre semaines. En effet nos banques refusent absolument de prêter pour la spéculation, quelles que soient les marges offertes. Pour cette raison, nos courtiers se sont vus forcés de refuser tout ordre ou à peu près, à moins que les clients ne fussent disposés à payer leurs achats en plein.

MM. L. G. Beaudin & Cie., courtiers, 104 St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant:

Marché du matin, Sept. 27, 1902

VALUES.		
92	Can. Pac.	140
250	do	140 1/2
100	do	140
100	do	140 1/2
25	do	140
100	do	140
50	Do Steel	70 1/2
350	do	70
15	do	70 1/2
75	Detroit	91 1/2
150	do	91 1/2
25	do	91 1/2
50	do	90 1/2
75	do	91
25	do	91 1/2
50	do	91 1/2
50	To. Ry.	120 1/2
15	Can. Pac.	124 1/2
75	Pitt. Ry.	124 1/2
50	Mo. P'wer	99 1/2
75	R. & Ont.	100 1/2
10	N. Scotia	113 1/2
10	D. C. C.	135 1/2
125	do	134 1/2
25	Do. C'ton.	61
35	do	60 1/2
30	do	36 1/2
100	Toledo R.	36 1/2
25	Lake Sup.	126
25	Ont. P.R.	136 1/2
25	B. & O.	163 1/2
2000	Do St L.	163 1/2
55	B. de Mt.	216 1/2